

Le conseil municipal de la commune se réunira en séance ordinaire :

MERCREDI 13 MARS 2019 à 20 h 00

**À l'hôtel de ville (Salle du conseil municipal)
À l'ordre du jour :**

ADMINISTRATION GENERALE

- POINT N°1 COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES EN VERTU DE LA DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES DU 9 FÉVRIER 2019.
- POINT N°2 REPRÉSENTATION DE LA COMMUNE DANS LES ORGANISMES EXTÉRIEURS - SIEA
POINT N°3 REPRÉSENTATION DE LA COMMUNE DANS LES ORGANISMES EXTÉRIEURS - SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE D'AMÉNAGEMENT (SPLA) "TERRITOIRE D'INNOVATION"
- POINT N°4 REPRÉSENTATION DE LA COMMUNE DANS LES ORGANISMES EXTÉRIEURS - PNR
POINT N°5 REPRÉSENTATION DE LA COMMUNE DANS LES ORGANISMES EXTÉRIEURS - CIPEL
POINT N°6 REPRÉSENTATION DE LA COMMUNE DANS LES ORGANISMES EXTÉRIEURS - CEN
POINT N°7 REPRÉSENTATION DE LA COMMUNE DANS LES ORGANISMES EXTÉRIEURS - ASSOCIATIONS DES COMMUNES FORESTIÈRES DE L'AIN
- POINT N°8 REPRÉSENTATION DE LA COMMUNE DANS LES ORGANISMES EXTÉRIEURS - S2IF
POINT N°9 REPRÉSENTATION DE LA COMMUNE DANS LES ORGANISMES EXTÉRIEURS - CONSEIL POUR LE DÉVELOPPEMENT DU THERMALISME (CDTH)
- POINT N°10 REPRÉSENTATION DE LA COMMUNE DANS LES ORGANISMES EXTÉRIEURS - CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLÈGE MARCEL ANTHONIOZ
- POINT N°11 REPRÉSENTATION DE LA COMMUNE DANS LES ORGANISMES EXTÉRIEURS - EHPAD
POINT N°12 REPRÉSENTATION DE LA COMMUNE DANS LES ORGANISMES EXTÉRIEURS - ALPHA3A
POINT N°13 REPRÉSENTATION DE LA COMMUNE DANS LES ORGANISMES EXTÉRIEURS - SOCIÉTÉ D'ECONOMIE MIXTE DE CONSTRUCTION DU DÉPARTEMENT DE L'AIN (SEM CODA)
- POINT N°14 REPRÉSENTATION DE LA COMMUNE DANS LES ORGANISMES EXTÉRIEURS - QUESTIONS DE DÉFENSE
POINT N°15 REPRÉSENTATION DE LA COMMUNE DANS LES ORGANISMES EXTÉRIEURS - COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA PRÉVENTION ROUTIÈRE
- POINT N°16 DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE DU 1ER COLLÈGE AU SEIN DU COMITÉ DE DIRECTION DE L'EPIC
- POINT N°17 DÉSIGNATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX SIÉGEANT AU SEIN DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE GEX (CAPG)
- POINT N°18 MODIFICATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES - DÉSIGNATION DES MEMBRES
POINT N°19 AVIS DE PRINCIPLE DE RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION D'EXPLOITATION DES JEUX DU CASINO DE DIVONNE-LES-BAINS
- POINT N°20 MISE À DISPOSITION DE TERRAINS À LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE GEX POUR LA RÉALISATION DE LA DÉCHÈTERIE COMMUNAUTAIRE

RESSOURCES HUMAINES

- POINT N°21 RECRUTEMENT D'AGENTS NON TITULAIRES POUR DES BESOINS SAISONNIERS OU OCCASIONNELS

VIE DES HABITANTS

- POINT N°22 CONVENTION ENTRE LA COMMUNE DE DIVONNE-LES-BAINS ET L'ASSOCIATION AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL ET DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE DIVONNE-LES-BAINS

CULTUREL

- POINT N°23 CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA MAIRIE DE DIVONNE LES BAINS, LA FONDATION DU PATRIMOINE ET L'ASED - RESTAURATION DU TABLEAU DE L'ANNONCIATION

FINANCES

- POINT N°24 AVIS SUR LA DEMANDE DE REMISE GRACIEUSE SUITE AU DÉFICIT DE CAISSE DE LA RÉGIE DE RECETTES CCAD
POINT N°25 INDEMNITÉ DE CONSEIL ALLOUÉE AU COMPTABLE PUBLIC DE GEX

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - FONCIER

- POINT N°26 AVENUE DES THERMES - PROJET MAISON DE SANTÉ - ENSEMBLE IMMOBILIER LA ROUETTE - CONSTITUTION D'UNE SERVITUDE DE PASSAGE SUR LES PARCELLES AL N°181 ET N°117 AU PROFIT DES PARCELLES AL N°116, N°393 ET N°394

COMMANDE PUBLIQUE

- POINT N°27 ACCORD-CADRE ENTRETIEN ET AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE COMMUNALE - CHOIX DES ENTREPRISES.

POINT N°28

ACCORD-CADRE TRAVAUX D'ENTRETIEN DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT COMMUNAUX - CHOIX DE L'ENTREPRISE

POINT N°29

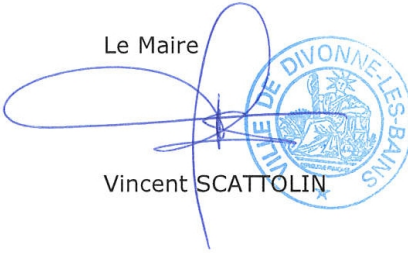
TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITÉ DE HUIT BÂTIMENTS COMMUNAUX - CHOIX DES ENTREPRISES

POINT N°30

ACQUISITION DE LIVRES NON-SCOLAIRES LOTS 1 ET 3 - AVENANT DE TRANSFERT SOCIÉTÉ DECITRE / LE FURET DU NORD

Le 6 mars 2019

Le Maire



Vincent SCATTOLIN